

# «L'introduction de l'aspect environnemental dans le texte fondamental du dispositif légal de notre pays est un très bon point»

Le nombre d'internautes du site Massolia.com au quotidien a été multiplié par neuf en seulement douze mois. Eclairage avec Taha Amiar, cofondateur du site sur les enjeux de l'aspect environnemental et le rôle du site dans la sensibilisation et la prise de conscience.

**Finances News Hebdo :** *Tout d'abord, comment le site Massolia a été créé et dans quel finalité ?*

**Taha Amiar :** Le site Massolia.com a démarré en avril 2010 avec pour objectif essentiel l'information et l'aide à la prise de décision pour la question de l'environnement et du développement durable. Destiné au grand public ainsi qu'aux professionnels, le contenu du site est alimenté chaque semaine par des publications régulières d'informations, soit de l'actualité, soit de points de vue d'experts. Nous publions également des articles sur des innovations étrangères pour les mettre en relief par rapport aux réalités locales, et expliquer ainsi l'étendue en termes de possibilités d'exploitation des ressources naturelles, de valorisation des déchets, d'optimisation des processus dans un cadre industriel...

Le site Massolia est donc le seul support d'informations marocain dans le domaine du développement durable et la protection de l'environnement qui joue le rôle d'outil d'aide à la décision, à la sensibilisation des décideurs marocains.

Ce qui a motivé la mise en place de Massolia, c'est essentiellement la volonté d'accompagnement du mouvement qui avait commencé à prendre place à partir de fin 2009, par les institutionnels, les professionnels ainsi que la société civile marocaine dans le cadre des préparatifs de la Journée de la Terre de 2010.

Et donc la volonté était que la prise de



Taha Amiar, cofondateur du site Massolia.com

conscience ne s'arrête pas à cette festivité, mais qu'elle se développe en un véritable mouvement de fond de réflexion et d'analyse autour de cette thématique.

**F.N.H. :** *Pourquoi avoir choisi le nom de Massolia pour votre site ?*

**T. A. :** Dans le site, on ne parle pas uniquement de l'aspect environnemental et du développement durable, on parle aussi de la responsabilité sociale de l'entreprise et du développement humain dans le sens large du mot.

Du coup, le choix du nom vient de la responsabilité qui, traduite en arabe, donne massolia.

**F.N.H. :** *Quelle est la cible du site ?*

**T. A. :** Nous n'avons pas de cible bien

déterminée; le site s'adresse au grand public, à tous ceux qui s'intéressent au développement durable et à la protection de l'environnement.

Ce que nous souhaitons à travers Massolia, c'est de rompre avec la perception que l'environnement ou la thématique du développement durable, en général au Maroc, est une affaire d'associations, ou de dimanches matins où une dizaine de volontaires se mobilisent pour nettoyer les plages ou les forêts.

Le but est de faire en sorte que cette problématique devienne un axe de conduite et un mode de vie au quotidien pour l'ensemble des Marocains, que ce soit du point de vue de la vie personnelle ou professionnelle.

**F.N.H. :** *Aujourd'hui, quelle est la position du Maroc relative à l'environnement et au développement durable ?*

**T. A. :** Le Maroc est en cours d'intégration de beaucoup de paramètres dans le cadre de cette politique économique, sociale et du développement humain dont on ne se serait même pas douté il y a 3 à 4 ans qu'un jour ils seraient pris en compte. Dans ce sens, il est important et intéressant de souligner le simple fait de l'apparition de cette notion dans le discours politique, institutionnel ainsi que celui des industriels, à savoir les Assises de la responsabilité sociale organisées par la CGEM, la Journée de la Terre l'année dernière, la poursuite des opérations plages propres, la mise en place d'un certain nombre de projets dans le cadre des

La meilleure façon de faire adhérer les gens au principe de l'environnement est de leur expliquer qu'il y a de l'argent à gagner, ou bien de l'argent à ne plus perdre.



mécanismes de développement propre, ou de filières de formation spécifique comme à l'ENSA de Tanger...

**F.N.H. :** Parmi les actions entreprises par le Maroc dans ce sens, figure la mise en place de la Charte nationale de l'environnement ; quelle en est la finalité ?

**T. A. :** La finalité de tout texte de cette nature est d'intégrer la dimension environnement et développement durable dans les paramètres d'actions et de prise de décisions de l'Etat marocain et de l'ensemble des parties prenantes.

Aujourd'hui, effectivement, il y a eu un effort législatif notamment pour la question des sacs en plastique, les exploitations agricoles, l'aménagement urbain. Ce qui fait qu'on ne peut pas dire que rien n'a été fait, même si ce n'est pas au rythme souhaité.

A mon avis, la meilleure façon de faire adhérer les gens au principe de l'environnement est de leur expliquer qu'il y a de l'argent à gagner, ou bien de l'argent à ne plus perdre.

Les paramètres environnementaux et de responsabilité sociale commencent à entrer dans les cahiers des charges des donneurs d'ordre étrangers, ce qui pousse les entreprises marocaines à se mettre à niveau afin de maintenir et de développer leur business.

**F.N.H. :** Par quels moyens comptez-vous développer les technologies vertes au Maroc ?

**T. A. :** C'est toujours le même principe : informer, sensibiliser et développer de la culture générale. Dans notre organisation sur le site, nous veillons à faire un mix entre l'actualité nationale à travers soit la couverture des événements, soit les communications des événements scientifiques universitaires ou professionnels...

Il y a également un supplément en terme d'interviews avec les experts dans leurs métiers, et des chercheurs.

Nous organisons beaucoup de conférences dans le milieu universitaire avec l'idée de toucher des étudiants en tant que futurs décideurs.

Nous publions une revue de presse de l'innovation chaque semaine qui permet aux lecteurs de s'identifier au cas de figure exposé et de pouvoir trouver des solutions à adapter à leurs activités ou à leurs problèmes et intégrer ainsi l'aspect environnemental dans leur quotidien.

**F.N.H. :** Que pensez-vous de l'introduction de la question de l'environnement dans la nouvelle Constitution ?

**T. A. :** Vu l'effort intellectuel qu'il a eu derrière la mise en place de cette Constitution, j'imagine que chaque mot a été pesé.

Ce qui fait que l'introduction de l'aspect environnemental dans le texte fondamental du dispositif légal de notre pays est un très bon point. Dans ce sens-là, si cela pourra officialiser les études d'im-

Un site dédié principalement à la thématique de l'environnement et du développement durable.

Nous organisons beaucoup de conférences dans le milieu universitaire avec l'idée de toucher des étudiants en tant que futurs décideurs.

Un pacte environnemental dans n'importe quel projet et officialiser la notion de la mise en danger de la vie d'autrui sur les thèmes de l'environnement, cela permettrait d'éviter des abus dans le futur qui, malheureusement, n'ont pas pu être évités auparavant, tels que les pollutions en amont des fleuves et des zones péri-urbaines...

**F.N.H. :** Quelles sont vos réalisations ?

**T. A. :** L'augmentation régulière et spectaculaire de notre audience montre qu'effectivement il y a un intérêt pour cette thématique et une soif pour l'information, que ce soit dans les domaines professionnel industriel, des services ou de l'enseignement supérieur.

Le nombre des internautes a été multiplié par neuf en seulement une année. En juin 2010, nous avions 2.000 visiteurs par mois et en juin 2011 19.000 par mois et le potentiel reste largement à exploiter.

**F.N.H. :** Quelles sont les perspectives du site ?

**T. A. :** Ce sont les ambitions légitimes de tout support d'information, à savoir développer notre audience et notre notoriété et contribuer sincèrement et volontairement à l'effort de mise à niveau en terme de prise de conscience de cette thématique du développement durable de la part des décideurs, des institutionnels et des membres de la société civile de notre pays. ♦